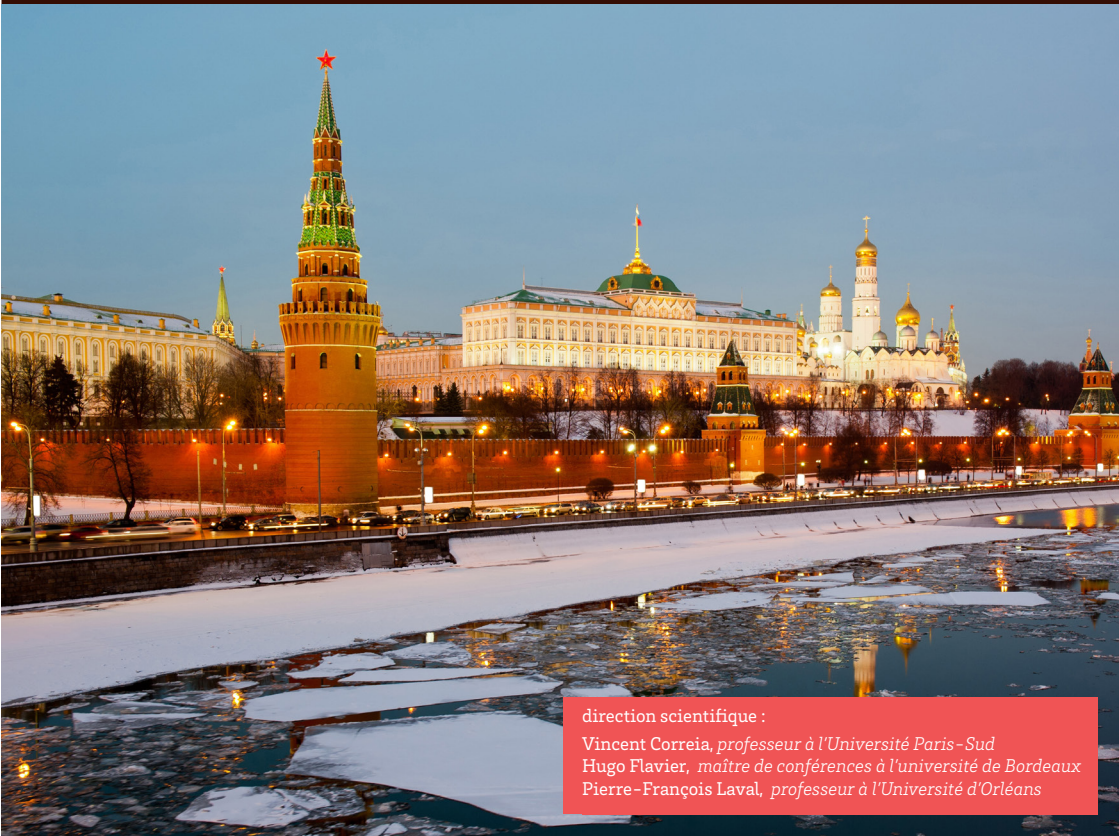


Colloque

# La Russie face au droit international

jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2017

Salle Manon Cormier - **Campus de Pessac** > 9h30-17h30



direction scientifique :

Vincent Correia, *professeur à l'Université Paris-Sud*  
Hugo Flavier, *maître de conférences à l'université de Bordeaux*  
Pierre-François Laval, *professeur à l'Université d'Orléans*

avec le soutien du département de recherche SHS



Contact : 05 56 84 65 35  
florence.quere@u-bordeaux.fr

**CRDEI**

Centre de recherche et de  
documentation européennes  
et internationales

université  
de BORDEAUX

**23 novembre**

## I - La Russie dans son contexte international

9h30 **Accueil**

**Loïc Gard**, professeur, directeur du CRDEI, directeur du Collège DSPEG, université de Bordeaux

**Jean-Christophe Saint-Pau**, professeur, doyen de la faculté de droit et science politique, université de Bordeaux

*Présentation du colloque*

**Vincent Correia**, professeur, Université Paris-Sud

**Hugo Flavier**, maître de conférences, université de Bordeaux

**Pierre-François Laval**, professeur, Université d'Orléans

*Présidence*

**Philippe Lagrange**, professeur, doyen de la Faculté de droit de Poitiers

10h **La nouvelle doctrine russe en matière de politique étrangère**

**Tatiana Kastueva-Jean**, directrice du Centre Russie/NEI, Ifri

10h30 **Du conflit russo-géorgien de l'été 2008 à l'intervention de Moscou en Syrie : les évolutions dans l'art russe de la guerre**

**Emmanuel Dreyfus**, doctorant, Paris 2 / INALCO

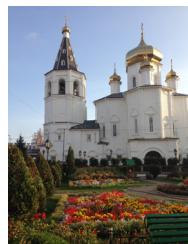
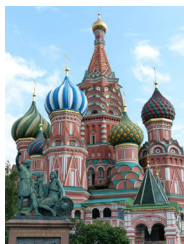
**Discussion**

11h30 **La Russie et la région mer Noire : terrain d'incertitudes géopolitiques**

**Louis Pétoniaud**, doctorant, Université Paris 8

12h00 **Continuity and Change in the Foreign Policy of the Russian Empire and the USSR**

**Ekaterina Romanova**, Associate Professor, Université de Lomonossov, Moscou



## II – La Russie et les normes de droit international

### *Présidence*

**Carlo Santulli**, *professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas*

14h **La conception de la souveraineté dans les opinions séparées des juges russes au sein des Cours internationales**

**Pierre-François Laval**, *professeur, Université d'Orléans*

14h30 **Droit constitutionnel russe et droit international**

**Maria Filatova**, *Associate Professor, Higher School of Economics, Moscou*

### *Pause*

15h30 **Le principe de non-ingérence et la Russie**

**Xavier Souvignet**, *professeur, Université de Grenoble*

16h **Les séparatismes et la Russie**

**Nicolas Haupais**, *professeur, Université d'Orléans*

## 24 novembre

## III – La Russie et les organisations internationales

### *Présidence*

**Pierre-François Laval**, *professeur, Université d'Orléans*

9h30 **Existe-t-il une politique russe de l'Union européenne ?**

**Francesco Martucci**, *professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas*

10h **La Russie et le Conseil de sécurité**

**Antonios Tzanakopoulos**, *professeur, Oxford University*

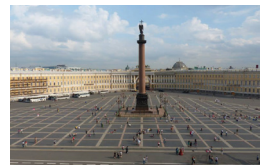
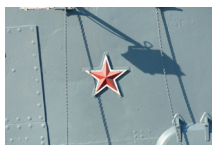
### *Pause*

11h **L'union économique eurasiatique – aspects juridiques**

**Hugo Flavier**, *maître de conférences, université de Bordeaux*

11h30 **La Russie dans l'OMC : aspects contentieux**

**Claire Crepet-Daigremont**, *maître de conférences, Université Paris 2 Panthéon-Assas*



## IV – La Russie, les échanges et les espaces internationaux

### Présidence

**Caroline Dufy**, *maître de conférences, Sciences Po Bordeaux*

14h **L'espace aérien russe et le droit international**

**Vincent Correia**, *professeur, Université de Paris-Sud*

14h30 **Les frontières maritimes russes**

**Niki Aloupi**, *professeur, Université de Strasbourg*

15h **Les arbitrages en matière d'investissement et la Russie**

**Baptiste Tranchant**, *professeur, université de Bordeaux*

### Pause

16h **Conclusions croisées**

**Jean-Claude Gautron**, *professeur émérite, université de Bordeaux*

**Olga Belova**, *maître de conférences, Université de Bordeaux Montaigne*

La survenance des récentes crises syrienne et ukrainienne a, s'il était besoin, permis d'illustrer le rôle retrouvé de la Fédération de Russie sur la scène internationale. Elle a également posé de façon cruciale le rapport qu'entretiennent les autorités russes à l'égard des institutions et normes internationales. Longtemps assimilée à la seule critique d'un droit conçu par et pour les occidentaux, la politique extérieure menée par Moscou s'avère aujourd'hui bien plus complexe. La célébration des cent années de la révolution russe offre ainsi aux chercheurs en sciences politique et juridique une occasion privilégiée de confronter leurs analyses sur l'originalité des positions russes en matière de droit et de relations internationales. C'est que, la Russie ne fait plus aujourd'hui uniquement figure de contestataire de l'ordre international. Elle utilise très régulièrement la norme internationale pour légitimer ses initiatives. La mobilisation d'un argumentaire juridique autour de l'avis de la Cour internationale de justice rendu sur Kosovo, à l'occasion de l'affaire de la Crimée en 2014, a pu en témoigner. Dans un ordre d'idée comparable, l'accession de la Fédération de Russie à l'OMC et sa participation à de nombreux instruments de protection des investissements rendent compte de son adhésion aux fondements économiques du droit international, et aux institutions chargées de les protéger. Il en va également ainsi dans de nombreux autres domaines, tels que le droit de la paix et de la sécurité internationales, le droit du contentieux international ou celui relatif aux espaces. Le temps d'un colloque sur La Russie face au droit international était donc venu. Nous sommes heureux qu'il ait lieu à Bordeaux, en collaboration avec les Universités d'Orléans et de Poitiers.

